

Commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille Département de Loire-Atlantique

## Plan local d'urbanisme

ANNEXES DU PLU Plan 1 - Servitudes d'Utilité Publique

Délibération de prescription de la révision du PLU : 13/06/2016 Délibération reprise et poursuite de la procédure de révision du PLU par la commune nouvelle des

Vallons-de-l'Erdre : 23/01/2018

Débat du PADD : 13/02/2018 Document arrêté en Conseil Municipal : 27/03/2019

Document approuvé en Conseil Municipal : 12/12/2019

Echelle : 1/10 000ème

GIE Territoire+ - Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel Siège social : 15 avenue du Professeur Jean Rouxel 44470 Carquefou contact@territoire-plus.fr / www.territoire-plus.fr / 06 49 34 36 88 / 06 61 47 81 33



Source : Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2019

AC1 - Servitudes relatives aux monuments historiques

Nota : Le périmètre de 500m autour de la piscine a été réalisé par Territoire + (Tracé non officiel) A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux

---- I3 - Ouvrages de distribution de gaz naturel (non représentés)

SUP1- Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses

PT2 - Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications

